

Actualités de l'ORMR : extension de l'accès aux tests antigéniques rapides pour la COVID-19, Modifications apportées au Code de prévention des incendies de l'Ontario, Rappel concernant le Prix d'excellence aux résidents exceptionnels, Tournée de présentation de l'ORCA (8 juin 2023)

Extension de l'accès aux tests antigéniques rapides gratuits pour la COVID-19

Le ministère de la Santé a communiqué une [note de service](#) annonçant l'extension de l'accès aux tests antigéniques rapides gratuits pour la COVID-19 pour les maisons de retraite agréées jusqu'au 31 décembre 2023. Les titulaires de permis et les exploitants doivent continuer de les commander à l'aide des systèmes et processus existants.

Alors que le Programme provincial temporaire de dépistage antigénique (PASP) tirera à sa fin à compter du 30 juin 2023, le programme continuera pour les organisations qui représentent les groupes les plus à risque de complications graves, y compris les maisons de retraite agréées.

La note de service fournit également des renseignements relatifs à l'élimination des tests antigéniques rapides non utilisés et/ou ayant expiré.

Pour toute question, veuillez communiquer avec le ministère de la Santé à l'adresse PASP@ontario.ca.

Propositions de modifications du Code de prévention des incendies de l'Ontario sur le Registre de la réglementation de l'Ontario

Au nom du ministère des Services aux aînés et de l'Accessibilité, le ministère du Solliciteur général recherche actuellement des contributions sur la proposition de modifications à apporter au Code de prévention des incendies de l'Ontario pour sa prochaine édition. En vertu du Règlement de l'Ontario 213/07 pris en application de la [Loi de 1997 sur la prévention et la protection contre l'incendie \(LPPI\)](#), le Code de prévention des incendies de l'Ontario établit les exigences minimales en matière de sécurité-incendie au sein et autour des bâtiments et des installations existants.

Les propositions de modifications à apporter au Code de prévention des incendies de l'Ontario portent sur l'amélioration de l'harmonisation avec le Code national de prévention des incendies de 2020. Elles s'alignent sur les modifications récentes apportées au Code du bâtiment de l'Ontario, renforcent la sécurité-incendie en remédiant aux risques en la matière et traitent les modifications techniques mineures, consécutives et administratives apportées au code.

Les maisons de retraite peuvent notamment être concernées par les propositions de modifications suivantes qui s'appliqueraient spécifiquement au secteur :

- les nouvelles exigences en matière d'installation et d'entretien des avertisseurs de monoxyde de carbone dans les maisons de retraite existantes conformément aux exigences du Code du bâtiment de l'Ontario
- les nouvelles dispositions qui permettraient le placement limité de meubles combustibles dans certains types de couloirs servant d'accès aux sorties des maisons de retraite
- les clarifications relatives aux exigences en matière d'installations d'extincteurs à eau du type sprinkleur, autorisant la protection partielle des bâtiments par des sprinkleurs dans des cas limités, conformément au Code du bâtiment de l'Ontario

Les maisons de retraite risquent également d'être concernées par certaines propositions de modifications relatives à l'entretien des bâtiments, qui s'appliqueraient en général à la plupart des types de bâtiments.

Du 29 mai au 13 juillet 2023, le secteur est invité à participer à la consultation publique et à transmettre des observations sur la proposition de modifications à apporter au Code de prévention des incendies de l'Ontario, ainsi que sur les coûts et les effets potentiels liés à ces propositions. Nous vous invitons à diffuser le lien suivant au secteur en vue de soumettre des observations et d'accéder à des renseignements supplémentaires sur les propositions de modifications.

Nommez un résident ou une résidente pour le Prix d'excellence aux résidents exceptionnels de l'ORMR

La date limite du 7 juillet approchant rapidement, l'ORMR vous invite à soumettre bientôt vos nominations au Prix d'excellence aux résidents exceptionnels. Beaucoup d'entre vous nous ont parlé des contributions des résidents qui sont montés au créneau pour améliorer la vie de celles et ceux qui les entourent.

Le lauréat ou la lauréate du Prix d'excellence aux résidents exceptionnels, ainsi que les candidats remarquables, seront récompensés lors de l'assemblée générale annuelle et de la cérémonie de reconnaissance en ligne de l'ORMR, qui auront lieu dans l'année.

Nommez un résident ou une résidente [ici](#) et parlez-nous de la résidente exceptionnelle ou du résident exceptionnel de votre maison de retraite.

Si vous avez des questions ou si vous souhaitez soumettre une candidature par courriel, contactez-nous à l'adresse communications@rhra.ca.

Tournées de présentation de l'ORCA du printemps 2023 : dernière étape à London

L'Ontario Retirement Communities Association (ORCA) va mettre un point final à sa tournée de présentation du printemps 2023.

La tournée de présentation du printemps fera son ultime étape à :

- London, le 13 juin 2023, dans les locaux de la Banque Royale du Canada

Chaque tournée de présentation mettra l'accent sur les leçons et les idées qui permettent aux maisons de retraite de bien comprendre les cadres juridiques et réglementaires, de même que les exigences en matière d'inspection nécessaires à leur exploitation. Plusieurs spécialistes du secteur prendront la parole, notamment les responsables des inspections de l'ORMR, Ben Razulis et Corina Gadde.

L'ORMR encourage les titulaires de permis et les exploitants à saisir cette occasion de formation en s'inscrivant à l'une des trois tournées de présentation.

Si vous avez des questions, veuillez contacter ania@orcaretirement.com ou composer le 905 403-0500, poste 235.